



## COMMUNE DE L'ARDECHE

**EXTRAIT**SESSION  
23/11/2020**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**Objet :Relais de téléphonie  
Orange La Sablière –  
Renouvellement de la  
conventionExercice : 29  
Présents : 19  
Absents : 10Pour : 27  
Abstentions : ...  
Contre : ...

L'An Deux Mille Vingt, le vingt-trois novembre dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Durif, Faure-Pinault, Galiana, Gleyze, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Lorenzo, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Vallon.

Excusé(e)s : Mme Chasson (pouvoir à M. Boukal), Mme Diatta (pouvoir à M. Noël), Mme Garraud (pouvoir à Mme Bayle), M. Griffe (pouvoir à M. Michel), Mme Keskin (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Mazellier (pouvoir à M. Mazeyrat), Mme Segueni (pouvoir à Mme Guillot), M. Dersi (pouvoir à M. Vallon).

Absentes non excusées : Mme Gaillard, Mme Souche.

Secrétaire : Mme Faure-Pinault Chabaud.

La société ORANGE, dont le siège social est sis au 78 Rue Olivier de Serres – 75505 PARIS CEDEX 15, sollicite la commune pour le renouvellement de la convention signée le 26/01/2007. Cette convention avait pour objet l'implantation d'Equipements Techniques sur l'immeuble sis Réservoir de la Sablière, lieu-dit La Sablière, 07400 LE TEIL, parcelle cadastrée numéro 196, section A.

Cette convention est arrivée à date d'échéance le 26 Janvier 2019. C'est pourquoi, les parties se sont rapprochées afin de signer une nouvelle convention pour le maintien et l'implantation d'équipements techniques sur l'immeuble dont la commune est propriétaire sis : Réservoir de la Sablière, lieu-dit La Sablière, 07400 LE TEIL parcelle cadastrée numéro 196, section A.

Le Conseil Municipal est donc sollicité pour renouveler la convention correspondante, qui est prévue pour une durée de douze années. La redevance d'occupation annuelle perçue par la commune sera de 4 975,01 € nets (quatre mille neuf cent soixante-quinze euros et un centime).

Le Conseil Municipal,  
Après Avoir Délibéré,

- Autorise Monsieur le maire à signer la convention avec la société ORANGE pour le maintien et l'implantation d'équipements techniques sur l'immeuble sis Réservoir de la Sablière, lieu-dit La Sablière, 07400 LE TEIL, parcelle cadastrée numéro 196, section A.

- Précise que la commune percevra une redevance d'occupation annuelle de 4 975,01 € nets (quatre mille neuf cent soixante-quinze euros et un centime). La redevance sera augmentée annuellement de 1%. Cette révision interviendra de plein droit chaque année à la date anniversaire d'entrée en vigueur de la convention, sur la base de la redevance de l'année précédente. Cette Redevance est payable d'avance, à chaque date anniversaire de la présente convention, sur présentation d'un état établi par la commune.

- Autorise Monsieur Olivier PEVERELLI, en sa qualité de Maire, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
**Olivier PEVERELLI**

